

BULLETIN MUNICIPAL N° 23



Décembre 2015

MURAT-LE-QUAIRE

Diffusé gratuitement
Reproduction et vente interdite
Rédaction, réalisation et impression
Mairie de Murat-le-Quaire

Le mot du Maire

2015 fut une année d'épreuves, d'effroi et de douleur. En janvier, les terroristes s'en sont pris à des symboles de la République. Le 13 Novembre, ils ont franchi un cap : ils ont tué sans discernement des femmes et des hommes dans des restaurants, dans une salle de concert. Les victimes auraient pu être n'importe qui.

Cette année marque un tournant dans notre histoire.

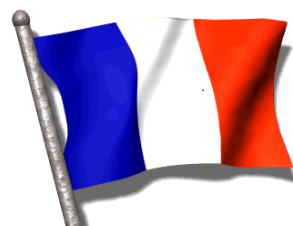
L'effroi, la douleur et aussi la haine des terroristes, sont vives en chacun de nous. Il nous faut pourtant les surmonter pour relever les défis que sont l'unité, le rejet de la division entre nous, le nécessaire besoin de sécurité dans le respect de nos valeurs.

Les fêtes de Noël, c'est un moment pour se relâcher, ô combien utile pour tous, l'occasion d'une pause dans les tiraillements du monde. C'est un moment pour prendre le temps de se consacrer à sa famille, à ses enfants, à ses amis.

Le 20 décembre, avec le marché de Noël, nous avons pu voir arriver le Père-Noël sur son traîneau, ce qui a fait la joie de tous les enfants.

Avec la nouvelle année qui arrive, je souhaite mes meilleurs vœux à toutes et à tous. Que 2016 vous apporte joie, bonheur et santé.

Bonne année aussi à notre Commune qui verra encore de nouveaux projets, de nouvelles initiatives croître jusqu'à se réaliser dans les années à venir.



CLIC "Senior Montagne"

Centre Hospitalier - BP 107 - 2 rue du capitaine Chazotte - 63240 LE MONT DORE

☎ 04.73.65.20.89

Email : clic.senior-montagne@wanadoo.fr

Site internet: www.clicmontdore.fr

VOUS ou un de VOS PROCHES A PLUS DE 60 ANS, LE CLIC VOUS CONCERNE

Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination Gériatrique) est une association loi 1901 financée principalement par le Conseil Départemental du Puy de Dôme, la CARSAT et l'ARS. Le CLIC est composé d'une équipe pluridisciplinaire (secrétaire, assistante sociale, infirmière,...).

Le rôle du CLIC est d'écouter, d'informer, d'orienter et d'accompagner les personnes âgées de plus de 60 ans et leur famille dans leurs différentes démarches (aides à domicile, aménagement du logement, entrée en établissement ...).



Le CLIC "Senior-Montagne" organise chaque année des ateliers sur la mémoire, l'équilibre alimentaire, la gymnastique douce et la prévention routière en partenariat avec différents organismes.

Sur notre territoire, nous permettons également à des personnes en perte d'autonomie de participer à des ateliers créatifs afin de maintenir un lien social et de leur procurer des moments de plaisir partagés.

Pour les aidants familiaux des séances sont organisées avec un psychologue afin d'accompagner et d'aider à un maintien à domicile de bonne qualité.

*Pour toutes vos questions en matière de projet immobilier,
de vente ou location de logement, de travaux d'amélioration,
dans l'individuel ou la copropriété*

Demandez des conseils d'experts avant d'agir !

Contactez le guichet unique, neutre et indépendant

Agence Départementale d'Information
sur le Logement / Espace INFO ÉNERGIE
du Puy-de-Dôme

Par courrier, courriel, téléphone, à la **Maison de l'Habitat** (Clermont-Ferrand)
Tous les jours de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h30, sauf le lundi matin.

Des **permanences juridiques** sont assurées dans cinq villes du département :

- **AMBERT** : Le 4e mercredi de chaque mois, de 10h à 12h et de 13h30 à 16h.
- **COURNON** : Les 2e et 4e vendredis de chaque mois, de 9h à 12h.
- **ISSOIRE** : Les 2e et 4e jeudis de chaque mois, de 9h à 12h.
- **RIOM** : Les 1er et 3e mercredis de chaque mois, de 9h à 12h.
- **THIERS** : Les 1er et 3e vendredis de chaque mois, de 14h à 17h.



ADIL 63



ADIL 63

Maison de l'Habitat
129, avenue de la République
63100 CLERMONT-FERRAND
04 73 42 30 75 - contact@adil63.org
www.adil63.org

Les Brèves

Tras

C'est à l'initiative de Jean Chirent, un des membres fondateur d'Auvergne Attitude, qu'un tras (habitat temporaire présent autrefois dans les estives) a été reconstitué sur les flancs de la Banne d'Ordanche.

Cela fait plus d'un siècle que les tras intriguent les archéologues. Ce sont des alignements de 8 à 20 "cases" accolées, avec un couloir pour chacune, d'où leur apparence de "peigne". Ces structures sont typiques du Sancy et du Cézallier, même si certaines sont présentes dans les Monts-Dôme et le Forez. Il y en a des centaines, souvent groupés sur la même montagne, entre 1100 et 1300 m d'altitude. De nombreuses hypothèses ont été émises quant à la fonction exacte des cases et la raison de leur grand nombre reste inconnue.



La Municipalité a adhéré à ce projet qui mérite un vif intérêt pour le faire revivre et ainsi participer à sa promotion et sa sauvegarde.



Environnement



SMCTOM HAUTE DORDOGNE
20 route de Clermont
63760 BOURG LASTIC
04.73.21.88.46
smctom.hautedordogne@wanadoo.fr
www.smctom-hautedordogne.fr



ARTICLE POUR LES MAIRIES DECEMBRE 2015

LA REDEVANCE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES 2016

La redevance ne concerne pas que la collecte et le traitement des ordures ménagères mais également les coûts d'investissement et de fonctionnement des 30 points d'apport volontaire, des 4 déchèteries, et de l'ISDND (Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux).

↳ Le calcul :

REOM = Montant de la base pour un adulte collecté une fois par semaine X le nombre de bases qui dépend du critère de chacun X le coefficient de collecte

La facturation est semestrielle, la situation est appréciée au 1^{er} Janvier 2016 pour le calcul de la REOM du 1^{er} semestre 2016, et au 1^{er} Juillet 2016 pour le calcul du 2^{ème} semestre 2016.

Ces différents facteurs ont été votés lors de réunions et assemblées générales par les élus des 35 communes concernées. Au cours de l'assemblée générale du Jeudi 17 Décembre 2015, les élus ont voté plusieurs modifications de la REOM :

- ✓ **la base passe de 71,61 € à 75,19 €,**
- ✓ **création de 2 nouveaux critères :**
- ↳ **Le critère R :** Activités culturelles, 1,5 base
- ↳ **Le critère Z :** Supermarchés alimentaires, 10 bases.
- ✓ Création d'un nouveau critère : part communale (remplace le critère commune et autres bâtiments communaux)
- ✓ **Population DGF de la commune x 5€/habitant x coefficient de collecte**
- ✓ Rajouter les lycées au critère O
- ✓ **En cas de décès,** un prorata au mois sera calculé sur présentation d'un bulletin de décès.

Pour permettre la mise à jour régulière des fichiers, nous vous demandons de nous signaler tout changement de situation par courrier accompagné d'un justificatif :

- ✓ **Pour le cas d'une vente** : une copie de l'acte ou une attestation de vente
- ✓ **Pour le cas d'une maison inoccupée** : une facture d'eau et d'électricité nous montrant une consommation nulle, et une attestation de la mairie nous certifiant que la maison était inoccupée au 1er Janvier ou Juillet de l'année facturée.
- ✓ **Pour le cas de changement de situation familiale** :
 - ⇒ Une personne ayant quitté le foyer : *taxe d'habitation, bail ou quittance de loyer*
 - ⇒ Un bulletin de décès
 - ⇒ Extrait d'acte de naissance
- ✓ **En cas de déménagement**, aucun prorata ne sera accordé, à moins que l'utilisateur soit en mesure de fournir un justificatif de paiement des ordures ménagères pour sa nouvelle adresse (mois entier).

Les réclamations sont traitées uniquement par courrier, celui-ci doit être adressé au SMCTOM de la Haute Dordogne dans un délai de 2 mois à compter de la réception de la facture.



En partenariat avec Intermarché de Murat-le-Quaire, le SMCTOM de la Haute-Dordogne et le Valtom ont organisé une journée de sensibilisation au traitement des déchets, dans le cadre de la semaine européenne de la réduction des déchets.

Le but est de réduire de 7% les déchets ménagers.

Afin d'atteindre cet objectif, le SMCTOM cherche à favoriser l'adoption de comportements plus responsables par les habitants du territoire et les grandes surfaces sont un relais important pour sensibiliser les citoyens-consommateurs.

Fin Novembre, les clients d'Intermarché ont pu découvrir des « stops rayon », et identifier les produits pauvres en déchets (produits en vrac, éco recharges, grands format, produits à la coupe...), les produits à longue durée de vie (LED, piles rechargeables...), et les produits éco-labélisés. Cette action a démontré la possibilité d'acheter des produits moins emballés, moins nocifs pour la planète tout en réalisant des économies.

Programme Réduc'Eau par Objectif EcoEnergie

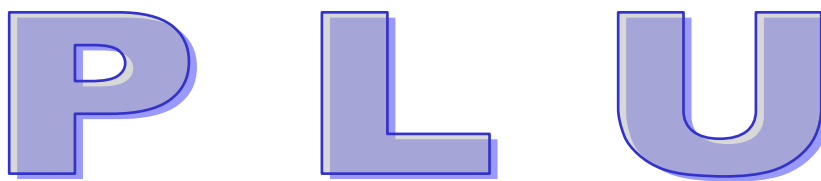
Le Département du Puy-de-Dôme s'est engagé, au travers de son plan Climat Energie, à mener des actions visant à informer et accompagner les Puydômois dans la réduction de leurs consommations d'énergie. Cela passe notamment par des actions de sensibilisation aux bonnes pratiques et par la mise à disposition d'outils pour aider à changer les comportements.

En ce sens, le Département a décidé de déployer sur son territoire le programme Réduc'Eau, en partenariat avec la société Objectif EcoEnergie.

Le programme Réduc'Eau est une campagne de **distribution gratuite de kits d'économie d'eau et d'énergie à destination des particuliers**. Ainsi en échange de la récupération des CEE (Certificats d'économies d'énergies) afférents à cette action, Objectif EcoEnergie est en capacité d'assurer la gratuité du programme. *Plus d'information sur www.reduc-eau.fr*

Le kit Réduc'Eau contient : 2 aérateurs autorégulés pour robinet, 1 pomme de douche hydro-économe, 1 notice de montage, 1 fiche de conseils en économies d'eau, 1 boîte cartonnée et 1 autocollant stop-pub.

- Février 2016 : ouverture de la période d'inscription (1 mois environ) durant laquelle **les administrés** souhaitant recevoir un kit Réduc'Eau **devront compléter un formulaire en ligne, en indiquant leur adresse postale, leur adresse mail et leur choix de centre de distribution** (Mairie de Murat-le-Quaire pour les Muratois).
- Mars/Avril 2016 : mise en production des kits et édition des attestations sur l'honneur (document obligatoire pour valoriser les CEE). L'assemblage des kits sera réalisé par un CAT du Puy-de-Dôme.
- Mai/Juin 2016 : chaque mairie partenaire pourrait être le centre de distribution des kits pour les administrés inscrits sur sa commune, elle aura pour rôle d'assurer la bonne distribution des kits et de faire signer l'attestation sur l'honneur au moment de la récupération du kit. A la fin de la période de distribution, chaque mairie enverra les attestations sur l'honneur signées au Conseil Départemental.



Le P.L.U. a été approuvé par le Conseil Municipal le 20/05/2015 et est entré en application le 2 Septembre 2015.

Contrat d'Avenir

Compte tenu du départ de 2 agents au cours de l'année 2015, la municipalité a décidé d'ouvrir un poste en contrat d'avenir pour palier à un manque de main d'œuvre. Après avoir reçu tous les postulants, c'est Monsieur Claude Barbarin qui a été choisi. Il a pris ses fonctions le 15 Décembre. Nous lui souhaitons la bienvenue et une bonne intégration au sein de l'équipe.

Enfouissement ligne ERDF

Les travaux d'enfouissement des lignes Haute Tension et basse tension ont été effectués Quartier de Quaire, Laudouze et Pré Château, ce qui permettra de supprimer toute la ligne haute tension de la Quartelade jusqu'au Camping les Coux.

ERDF doit maintenant relier le transformateur de la Salle des Fêtes au transformateur des Vergnes et celui du Lotissement des Vergnes au gymnase du Collège.

Les travaux au niveau du Pessy devraient reprendre au printemps.

Achat Véhicule

La Commune a fait l'acquisition d'un nouveau Kangoo au prix de 12 890 € HT en remplacement de l'ancien qui a été repris 1 500 € par le garage Renault.

TRAVAUX

Chemin de la Paillère

Courant novembre, le chemin de la Paillère a été empierré afin de permettre l'accès au château d'eau. Ce qui permettra aussi d'effectuer les travaux du périmètre de protection de la source. Ces travaux ont été effectués par l'entreprise BELLON.

Moulin

La roue du moulin a été remise en état par l'entreprise COURTADON pour un montant de 3 334.50 €.



L'entreprise DELARBRE a taillé le tronc qui alimente le moulin en eau pour la somme de 450 €. Nous devrions donc voir fonctionner notre moulin dès la saison prochaine.

Défibrillateur

La municipalité a souhaité faire l'acquisition d'un défibrillateur pour un montant de 2 148 €. Cet équipement a été subventionné à hauteur de 950 € (750€ du Conseil Général et 200 € de GROUPAMA).

Il a été installé à la Mairie, à proximité de la salle des fêtes et du Musée de la Toinette.

Une démonstration aura lieu courant janvier avec la participation d'Elvis VERMEULEN (joueur de rugby à l'ASM). La date exacte sera précisée dans la presse.



Accessibilité aux personnes à mobilité réduite

L'accès à l'église et à l'Office de Tourisme est désormais possible pour les personnes à mobilité réduite et une place handicapée a été matérialisée à proximité de l'entrée.



Ces travaux ont été effectués par :

- l'entreprise RMCL pour un montant de 36 314,76 € et
- l'entreprise CRISOSTOMO pour la somme de 10 854 €.

Ces aménagements ont été subventionnés par l'Etat (DETR) à hauteur de 30 % du montant hors taxes des travaux, et une subvention exceptionnelle de 5 000 € a également été versée dans le cadre de la réserve parlementaire.

Cimetière

Un nouvel emplacement **Cavurne** (ou caveau-urne) a été aménagé dans le jardin du souvenir. Il est composé de 4 cases en béton armé, enterrées au sol, dans lesquelles sont déposées les urnes funéraires.

Cet équipement a été fourni par l'entreprise GRANIMOND pour la somme de 1 406,40 €.



VIE ASSOCIATIVE

Club Accueil et Amitié



Le Club Accueil & Amitié, 63, rue Jean Mermoz à la Bourboule (derrière l'école primaire), se veut inter-génération, il est ouvert à tous ceux qui recherchent la convivialité, qui ont envie de sortir de la solitude ou ont besoin de contacts, sans a priori d'âge et autre.

Ce club est ouvert tous les mercredis après-midi à partir de 14 h.

Les adhérents se retrouvent autour de tables de jeux divers, tel que :

Scrabble – Belote – Tarot – Nain jaune-
Rumikub – Triomino – Train mexicain -
Qwirkle – Loto etc.

A 16h30 un goûter est servi autour d'une table unique où tout le monde se regroupe ; les échanges peuvent ainsi se faire en toute amitié, et les informations concernant le club sont données. Toutes les fins de trimestres les anniversaires sont fêtés. Il y a aussi des échanges avec les clubs voisins amis et le Club participe également au forum des associations.

Des manifestations sont organisées :

- repas de début d'été : barbecue

- de fin d'année : truffade

Des sorties découverte sont également proposées.

Le Club compte 2/3 amis de Murat le Quaire parmi ses adhérents qui seront heureux d'accueillir ceux qui voudront bien les rejoindre en toute amitié et convivialité.

L'assemblée générale du club se tiendra le mercredi 06 Janvier 2016 au Casino municipal coté Bar, (entrée par le parking).

Contact et renseignements au 04 73 65 55 61 où 06 82 09 56 47

QUARTIER DE QUAIRE

Les habitants du quartier de Quaire se sont réunis afin d'organiser les 15 ans de la fête du lavoir. Un début de planning a été mis en place pour cette manifestation qui aura lieu le 25 juin 2016.

De nombreuses activités sont déjà au programme, notamment avec le concours des associations locales.

Les communes de La Bourboule et Murat Le Quaire sont associées à cet après midi festif et les élus seront évidemment au rendez-vous et vous réservent une petite surprise.

Une autre réunion est prévue mi janvier dans les locaux de la Mairie de Murat Le Quaire et toutes les bonnes volontés et idées sont les bienvenues afin de préparer cet événement.

ASSOCIATION ART ET TRADITIONS DES MONTS DORE



Rendez-vous sur
notre nouveau site :
www.toINETTE.com

LES VIRÉES DU SANCY® : DES NOUVEAUTÉS EN 2015

LA VIRÉE DES P'TITS BONHEURS !

À Murat-le-Quaire.

En collaboration avec les Guides-Acteurs des Virées du Sancy®, l'association a souhaité faire évoluer l'actuelle Virée au Village, afin de la rendre plus attractive. C'est ainsi qu'en 2015, cette aventure théâtralisée dans les rues de Murat-le-Quaire, a permis à un nombreux public de danser la gigue, de découvrir le four à pain et de faire « la l'ssive », avant de déguster des produits régionaux au Cellier Muratois. Cette animation sera remise au programme en 2016.

LA VIRÉE DU DÔME

Une rencontre au sommet.

Comme mentionné dans le dernier bulletin municipal, la renommée des Virées du Sancy® s'est étendue au-delà des frontières de notre Massif. En effet, le Conseil Départemental a souhaité la mise en place d'une Virée spéciale « Puy-de-Dôme », afin de revisiter les grands classiques du géant des Dômes : les volcans, la science, le sport, l'archéologie, la mécanique...et l'UNESCO. Cette Virée a donc été inscrite dans la programmation « Grand Site de France ». Les nouveaux personnages créés pour l'occasion ont pris leurs marques, notamment Marie-Sophie Dubranquart Delacarrille, fouillologue et cheminologue, dont le portrait ci-contre ne vous sera pas inconnu...



NOËL 2015 : PROGRAMME DES FESTIVITÉS

L'hiver arrive, les Fêtes aussi ! Voici notre programme version Blanche :

★AU MONT-DORE : La virée Bains et Potins version blanche

Une visite décalée du Mont-Dore à la Belle Epoque, avec une visite exclusive de l'ancien Palace Sarciron Rainaldi ainsi qu'une balade au gré des coups de cœurs du Guide-Acteur.

Vacances de Noël et Hiver : tous les jeudis à 16h00 – durée 1h30.

★A BESSE (proposé par le Comité des Fêtes de la ville de Besse) : La virée nocturne à la lanterne

À la suite d'Etienne, la bonne du curé ou de la Marissou, une brave paysanne de Picherande, les visiteurs découvriront Besse, ses lieux emblématiques, ses petites histoires et ses grandes heures, avec en prime, une attaque du Beffroi, comme au Moyen-âge !

Vacances de Noël : tous les lundis à 17h30 - **Vacances d'hiver** : tous les lundis à 18h30 – durée 1 heure.

Pour ces deux Virées : inscription obligatoire au plus tard avant 12h00 le jour même dans l'un des bureaux de tourisme du Massif du Sancy.

ASSOCIATION ART ET TRADITIONS DES MONTS DORE



Rendez-vous sur
notre nouveau site :
www.toinette.com

LE SCÉNOMUSÉE® LA TOINETTE ET JULIEN

Après leur période de fermeture annuelle, La Toinette et Julien ouvrent à nouveau leurs portes dès le samedi 19 décembre 2015, à 10 heures.

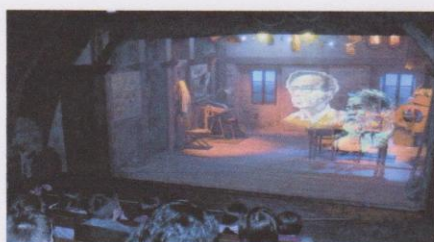
Pour rappel, pendant les vacances de Noël :

Les deux sites muséographiques sont ouverts tous les jours, y compris Noël et Jour de l'an, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures.

Hors vacances, les sites de visites sont également ouverts tous les jours, de 14 heures à 18 heures.

PARTAGEZ UN MOMENT FORT EN EMOTIONS avec votre famille et vos amis, en cette période de fêtes !

SOYEZ LES AMBASSADEURS DE TOINETTE ET JULIEN qui se feront un plaisir de vous accueillir en français, en anglais et en allemand, sans oublier le patois !



joyeuses fêtes de fin d'année !

BANNE BOOTS DANCERS



Dans le cadre des activités périscolaires, des ateliers «danse country» seront proposés **aux enfants de l'école primaire de La Bourboule trois fois par semaine** dans les mois de janvier et février. Notre intervention permettra aux enfants de s'initier à la country et nous espérons que ces futurs danseurs apprécieront cette danse festive.

C.A.S.H

C.A.S.H. est une association (loi 1901) dont le but est l'organisation de montées historiques et autres manifestations liées aux véhicules anciens sportifs.

Les membres du bureau sont : Claire RICCARDIE, Philippe LENAUD, Marc KRUG, Olivier PAPON et Jacques DAUVISIS.

Pour l'année à venir, la montée de la « **BANNE D'ORDANCHE** » se déroulera **les samedi 16 et dimanche 17 juillet 2016.**

Lors de cette manifestation, vous pourrez découvrir de nombreux modèles de voitures sportives anciennes, qui s'élanceront tout au long du week-end afin de parcourir les quelques kilomètres de cette route au panorama exceptionnel. Un bon week-end en perspective !

Nous tenons à remercier tous les bénévoles présents, les personnels des services municipaux, Olivier, le responsable du Camping « Les Couderts » et tous ceux qui par leur aide, leur compréhension et leur bonne humeur font de ce rassemblement un succès. Un grand merci également à tous nos partenaires qui sans leur soutien, rien ne serait possible.

Nous vous attendons nombreux lors de ce week-end du mois de Juillet afin de partager un moment de bonne humeur dans une ambiance joyeuse et chaleureuse.

DERNIERE MINUTE : Une montée similaire se déroulera sur la commune de LARODDE le samedi 28 et le dimanche 29 mai 2016. Venez nombreux !!

Le Président, Jacques DAUVISIS

Société de Chasse

Comme tous les ans, la Société de Chasse a organisé un ball-trap et la date du 18 Juillet 2015 avait été retenue cette année.

Nous rappelons que la société de chasse existe depuis plus de 35 ans et compte environ 25 adhérents qui aident à la régulation de la population animale. Elle tire ses ressources grâce aux adhésions et aux manifestations organisées chaque année, telles que le ball-trap et le concours de pétanque.

MURAT EN FETE

Rando des Troubadours le 20 Juin 2015

C'est une centaine de personnes qui a participé à la randonnée partie du village pour rejoindre le chalet d'Auvergn'attitude.

Diverses animations ont agrémenté le parcours :

- Animation musicale avec les enfants (dans la salle des Fêtes)
- Rave Party (au Four à pain)
- Spectacles de Danses (dans la cours de la Mairie)
- Danses Country (au Foirail)
- Tambours et Mini Feu d'Artifice au lac...



Le tout clôturé par un casse croûte.

Montée Historique les 25 et 26 Juillet 2015

Cette année, la manifestation a été organisée en partenariat avec une nouvelle Association : « CASH » (Club Anciennes Sportives Historiques).

La préparation de cette manifestation a aussi nécessité une commission de travail qui a démarré ses réunions en janvier. Les démarches administratives pour obtenir les autorisations sont très longues.

Une cinquantaine de bénévoles a été nécessaire pour le bon déroulement de l'épreuve. Cette année, 65 pilotes ont pris le départ.



Un barbecue a été organisé le samedi 25 Juillet en fin d'après midi pour rassembler pilotes et bénévoles.



Fête Western le 9 aout 2015

Cette journée a été organisée conjointement avec l'Association Banne Boots Dancers. Après un repas western de nombreuses animations se sont déroulées : danses country, tir à l'arc, lancer de chapeaux, planter de clous, tir à la corde, course en sacs, maquillage, ... ainsi que l'orchestre Miami Duo qui a fait danser nos hôtes tout l'après midi.

Fête de Village le 15 Août 2015

Un vide grenier a été organisé tout au long de la journée. A 11 h 30 le Miracle de la Fontaine a eu lieu avec la présence des Compagnons du Bousset. Les visiteurs ont pu se restaurer auprès de notre buvette avec crêpes et glaces. A 21 h l'orchestre celtique Doran s'est produit dans la salle des fêtes. Le concert celtique a marqué une pause pour laisser place à notre feu d'artifice.



Muralloween le 31 Octobre 2015



Comme chaque année, Olivier Papon a redoublé d'idées pour agrémenter cette fête et en particulier il a su mettre en scène une équipe de bénévoles pour réaliser de formidables chorégraphies. Le four à pain a même été remis en route et il s'est passé de drôles de choses !!!!! Une centaine de participants ont parcouru notre village pour rejoindre le camping et terminé à la salle des fêtes. La frayeur était au rendez vous !!!! La soirée s'est terminée par un casse croûte.

Marché de Noël, Père-Noël & chiens de traineaux le 20/12/2015

Une douzaine d'exposants a participé au marché de Noël mis en place dans les deux salles de la mairie. Comme chaque année la cour de la mairie était pleine de parents et d'enfants pour accueillir le père-noël et ses chiens de traineaux. Le père-noël a offert le goûter aux enfants. Toutes les crêpes ont été mangées et les adultes ont fini le vin chaud !!!!!

Merci aux bénévoles qui ont aidé sur les festivités organisées par Murat En Fête !

Le Maire et le Conseil Municipal ont organisé un repas dansant, le samedi 19 décembre à 20 h, pour remercier tous les bénévoles qui ont participé aux festivités organisées par Murat en Fête. En effet les animations nécessitent de plus en plus de bénévoles. En plus des bénévoles Muratois de plus en plus nombreux, des bénévoles de La Bourboule, du Mont-Dore, de Saint-Sauves et de Saint-Julien sont venus en renfort pour aider notre commune lors des festivités organisées par Murat En Fête.



Cela représente 75 bénévoles qui ont donné de leur temps.

UN ENORME MERCI !!!!!!! Le bénévolat est précieux. Faisons tout pour le garder.

Fête de Village et Concours St Nectaire le 18 Juillet 2015

L'organisation de cette manifestation a démarré en décembre 2014 par la mise en place d'un groupe de travail (Association Murat En Fête + ISN Inter Saint-nectaire) qui s'est réuni mensuellement.



Le Concours :

Le concours de St Nectaire a été organisé en partenariat avec le fromage de brebis Ossau Iraty (Présence d'une délégation). 80 producteurs ont concouru dans la salle des Fêtes sous l'œil vigilant du Jury. La remise des prix a eu lieu en fin de matinée avec la présence de nombreuses autorités.

Le programme :

- 11 h 30 : Miracle de la fontaine avec la confrérie du St Nectaire et la confrérie des Compagnons du Bousset
- 12 h 30 : Remise des trophées du Concours St Nectaire
- 13 h : Repas (500 convives)
- 15 h : Danses country avec l'association « Banne Boots Dancers »
- 18 h : Orchestre Alexis Musette
- 20 h : Barbecue Géant (250 convives)
- 21 h : Bal à la salle des Fêtes avec l'Orchestre Miami Duo (Ambiance années 80)

Animations tout au long de la journée :

- Marché de pays (une quinzaine d'exposants)
- Mise en route du four à pain
- Présence de vaches ferrandaises (un énorme merci à JF Ondet)
- Exposition matériel agricole
- Exposition produits régionaux par le village St Lactencin (partenariat)
- Visite de la traite en estive avec des animateurs du parc des volcans (un énorme merci à Sébastien et Robert Ramade qui ont permis cette visite)



Nous tenons également à remercier :

- **les 70 bénévoles qui ont permis la réussite de cette journée,**
- l'I.S.N (Inter Saint Nectaire) qui a choisi notre village pour le concours
- les agents municipaux qui ont mis en place le matériel
- les mairies de la Bourboule, St Sauves, St Nectaire, Saint Julien, Bourg Lastic et Le Mont Dore qui nous ont prêté tables, chaises, podium, barnums, barrières et bus.
- tous les propriétaires de terrains qui nous ont autorisés à garer les voitures
- tous les médias qui ont couvert cette manifestation

A REFAIRE !!!!!!!!!!!!!!!

Passage de la TNT à la haute définition

Le 5 Avril 2016, la télévision numérique terrestre (TNT) passe à la haute définition (HD).

Cette évolution de la norme de la TNT s'inscrit dans le cadre de décisions prises par le Premier Ministre pour permettre la libération des fréquences hertziennes de la bande des 700 MHz par les services audiovisuels vers les services de téléphonie mobile à très haut débit.

Outre le gain en ressource spectrale en faveur du déploiement de services mobiles, cette évolution va permettre de diffuser l'ensemble des 25 chaînes nationales gratuites de la TNT en HD sur tout le territoire, avec une meilleure qualité de son et d'image.

Le rendez-vous du 5 avril prochain constitue une opération technique importante qui sera accomplie en une seule nuit sur l'ensemble du territoire (hors Outre-mer). **Elle aura un impact direct sur les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau car seuls ceux disposant d'un équipement compatible avec la HD (téléviseur ou adaptateur TND HD) pourront continuer à recevoir la télévision après le 5 avril.** Par ailleurs, tous les foyers recevant la TNT, même correctement équipés, devront ce même jour procéder à une nouvelle recherche et mémorisation des chaînes sur leurs téléviseurs.

Selon l'Observatoire de l'équipement audiovisuel des foyers (Médiamétrie/CSA), environ 10 % des foyers français reçoivent la télévision par une antenne râteau et ne possèdent aucun récepteur compatible avec la HD. **Pour ces foyers, il est donc primordial de tester dès à présent la compatibilité de leurs téléviseurs afin d'acquérir un équipement TNT HD avant le 5 avril pour chacun de leurs postes non compatibles (un adaptateur HD est suffisant, pour un coût de l'ordre de 25€), sous peine de ne plus recevoir la télévision.**

Vous pourrez trouver toutes les informations nécessaires sur le site :

www.recevoirlatnt.fr

Pour les personnes qui n'auraient pas accès à internet, l'ANFR met également à disposition son centre d'appel, le **0970 818 818** (prix d'un appel local), pour toute précision sur cette transition.

Le succès de cette opération repose sur la participation de tous pour relayer l'information et apporter de l'aide aux personnes les plus âgées et les plus vulnérables, afin de leur faciliter le passage à la TNT HD.

ETAT-CIVIL

Naissances



KRUG Thibault	le 27/08/2015
FARIA Tania	le 22/09/2015



Mariages

BILELLO Damien et CHAUVET Maeva	le 27/06/2015
BRETON Guillaume et COURTADON Stéphanie	le 19/09/2015
VIGNERON Stéphane et MAGNE Paule	le 14/11/2015
PAPON Anthony et MOREIRA Brian	le 28/11/2015

Décès

GANDEBOEUF Marcel	le 21/04/2015
BRUGIERE Jackie	le 28/06/2015
BARRAT née PORTE Renée	le 09/09/2015
CHANTELOT Georges	le 24/09/2015
VEDRINE Jean-Luc	le 30/09/2015

